Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke



Note

Direction des ressources humaines

DESTINATAIRES: Tous les gestionnaires du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

EXPÉDITRICE: Marily Montminy Bergeron, chef de service PRASE | Rémunération

DATE: Le 18 avril 2024

OBJET: Affichage des listes d'ancienneté au 31 mars 2024 | FIQ, SCFP, CSN ET APTS

POUR AFFICHAGE

Comme prévu aux conventions collectives nationales, l'affichage des listes d'ancienneté au 31 mars 2024 aura lieu du 19 avril au 18 juin 2024. Ces listes seront accessibles dans l'<u>Intranet > Espace employés > Paie, rémunération, primes et avantages sociaux</u>. Prenez note qu'il n'y aura aucun affichage des listes d'ancienneté en format papier dans les installations.

Durant la période d'affichage, le personnel aura la possibilité de contester son ancienneté en transmettant un avis écrit à son syndicat ou directement à l'employeur par courriel à l'adresse prase.remuneration.estrie@ssss.gouv.qc.ca.

À l'expiration de ce délai, l'ancienneté deviendra officielle, sous réserve des contestations survenues durant la période d'affichage.

Nous vous demandons de bien vouloir transmettre cette information à votre personnel et de l'afficher aux endroits habituels.

Pour toute question ou demande de renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de la rémunération (PRASE) par téléphone au 819 780-2220, poste 47777, option 1 puis 1, ou par courriel à l'adresse <u>prase.remuneration.estrie@ssss.gouv.qc.ca</u>.

MMB/pm

500, rue Murray, local 1418 Sherbrooke (Québec) J1G 2K6 **Téléphone : 819 780-2220, poste 47777** Télécopieur : 819 780-1821

www.santeestrie.qc.ca